

## COLLECTION MUSIQUES

## NORMES ÉDITORIALES

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- utiliser les clés modernes selon l'usage actuel tout en précisant dans la marge, lors de la première apparition d'un pupitre ou d'une voix, la clé d'origine en petit caractère et la dénomination de la partie ;
- indiquer au départ la clé ancienne utilisée, en petits caractères ;
- au début de chaque système, à l'exception du premier d'une section, préciser la partie au moyen d'abréviations (cf. table des abréviations) ; on utilisera pour désigner les parties la terminologie de la source de référence ; en l'absence de dénominations, on utilisera celles propres à l'époque, à l'aire géographique et au style ;

— disposition verticale des parties :

Pour la musique baroque :

- on adoptera la disposition (du haut vers le bas de la partition) : voix solistes, chœur, orchestre ;
- ordre des parties instrumentales (du haut vers le bas) : trompettes, timbales, cors, flageolets, petites flûtes, flûtes, flûtes à bec, hautbois, musettes, clarinettes, violons, hautes-contre de violon, tailles de violon, quintes de violon, percussions (autres que timbales), bassons, basses (violes, violoncelles), contrebasse, clavier, basse continue ;
- lorsque plusieurs instruments, identiques ou non (par ex. 2 Fl ou Fl, Vn), jouent la même partie, ils seront notés sur une même portée. Lorsqu'ils se scindent occasionnellement on saisira les deux parties sur la même portée, à condition toutefois que cela ne nuise pas à la lisibilité de la partition. Dans ce cas, et pour éviter les redondances, on ne fera apparaître les deux pupitres sur des portées distinctes que pour la section concernée, sans toutefois que cela ne vienne perturber la lisibilité d'un système à l'autre ; lorsque les deux pupitres se rejoignent on le signalera en utilisant le terme employé dans la source de référence (tous ou *tutti*) ;
- des crochets réunissent chaque groupement vocal ou instrumental (chœur, dessus instrumentaux (voir ci-dessus), parties intermédiaires) ; un crochet en marge des percussions, des bassons, des basses puis de la basse continue ; dans le cas d'instruments à portées multiples (ex. clavier), on utilisera l'accolade ; lors des *divisi*, les indiquer par un filet supplémentaire en marge ;
- conserver les indications de mesure de la source de référence (3, 2...) ; on donnera, selon les cas, des explications dans l'introduction ;
- positionner les indications de jeu ou d'instrumentation (2 flûtes, avec l'archet, à 2 cordes...) au-dessus de la portée ;
- positionner les indications de nuance au-dessous de la portée, sauf pour les parties vocales ;
- respecter la terminologie des nuances adoptée dans la source principale, y compris lorsque diverses appellations sont utilisées (ex. : p et doux ; f et fort) ;

- respecter la graphie des ornements utilisés dans la source ;
- il est possible de conserver les traits verticaux simples ou doubles indiquant les différentes sections ;
- les signes tels que « .S[barré]. », D.C, fin, points d'orgue... figureront au-dessus de chaque système ;
- les indications de caractère/mouvement figureront au départ, au-dessus du système, les unes au-dessus des autres ;
- pour faciliter le travail en répétition, ajouter des numéros repères aux pièces, au besoin avec une sous-numérotation (2a...) ;
- numéroter les mesures par mouvement ; ne pas compter une anacrouse ; compter pour une seule mesure les boîtes de 1<sup>e</sup> et de 2<sup>e</sup> fois.

Pour la musique classique et romantique :

- On adoptera la disposition la plus cohérente par rapport à la logique musicale de l'œuvre. L'ordre des parties, de l'aigu au grave, visera à regrouper les instruments par famille : bois, cuivres et percussions, cordes ; voix et instruments à portées multiples (clavier, harpe...) pourront se situer au-dessus de la ligne de basse, au-dessus des bois ou entre les percussions et les cordes. On essaiera le plus possible de se conformer à la source de référence ;
- lorsque plusieurs instruments, identiques ou non (par ex. 2 Fl, Vlc et Cb), jouent la même partie, ils seront notés sur une même portée. Lorsqu'ils sont scindés on saisira les deux parties sur la même portée, à condition toutefois que cela ne nuise pas à la lisibilité de la partition. Dans ce cas, et pour éviter les redondances, on ne fera apparaître les deux pupitres sur des portées distinctes que pour la section concernée, sans toutefois que cela ne vienne perturber la lisibilité d'un système à l'autre ; lorsque les deux pupitres se rejoignent on le signalera en utilisant le terme employé dans la source de référence (à 2, tous, *tutti*, unis...) ;
- lorsque les deux parties sont notées sur une même portée, on emploiera, dans la mesure du possible, une seule hampe pour les deux parties ;
- des crochets réunissent chaque famille ; dans le cas d'instruments à portées multiples (ex. clavier), on utilisera l'accolade ; un filet supplémentaire en marge indiquera les sous-groupes et les *divisi*.
- conserver les indications de mesure de la source de référence (3, 2...) ; on donnera, selon les cas, des explications dans l'introduction.
- positionner les indications de jeu ou d'instrumentation (*arco*...) au-dessus de la portée ;
- positionner les indications de nuance au-dessous de la portée, sauf pour les parties vocales ;
- les signes tels que « .S[barré]. », D.C, fin, points d'orgue... figureront au-dessus de chaque système ;
- les indications de caractère/mouvement figureront au départ, au-dessus du système, les unes au-dessus des autres ;
- pour faciliter le travail en répétition, ajouter des numéros repères aux pièces, au besoin avec une sous-numérotation (2a...) ;

- numéroter les mesures par mouvement ; ne pas compter une anacrouse ; compter pour une seule mesure les boîtes de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> fois.
- dans le cas d'incohérence harmonique, conserver la notation originelle des parties de timbales et la signaler en note.

#### CORRECTIONS ET AJOUTS ÉDITORIAUX

- indiquer en petits caractères les restitutions éditoriales (passages musicaux, altérations, silences, chiffres de mesure, corrections de notes, nuances, agréments, accents) ;
- indiquer entre crochets les restitutions partielles de chiffrages (ex. [#]3) et tous les signes apparaissant hors portée ; lorsqu'on amende ou restitue un chiffrage entier, utiliser les italiques et documenter systématiquement le choix dans les notes critiques ;
- en pointillés les liaisons et les barres de mesure restituées ;
- les ajouts textuels figurent entre crochets.

#### AGRÈMENTS

- maintenus tels qu'ils apparaissent dans la source.

#### ALTÉRATIONS

- une altération est valable pour toute la mesure ; on pourra toutefois, pour clarifier le texte musical, utiliser des altérations de rappel ;
- normaliser selon l'usage moderne l'emploi des # et des bécarres dans la ligne mélodique ;
- les altérations ajoutées par l'éditeur scientifique figurent selon les cas au-dessus de la note (*ficta*) ou en petit caractère devant la note (chromatisme, altération de précaution, correction...) ;
- après une barre de mesure, on rappelle l'altération de la note qui précède directement la barre de mesure.

#### ARMURES ET INDICATIONS DE MESURE

- les armures de la source de référence sont conservées ;
- tout changement d'armure ou d'indication de mesure en cours d'une section figurera après la barre simple s'il arrive à la fin d'une mesure, sans barre s'il arrive en cours de mesure.

#### BARRES DE MESURE

- pour la musique sans barre de mesure (avec ou sans barres de respiration), restituer les barres de mesure en pointillés qui traversent le système ; on pourra mélanger les graphies lorsqu'il y a quelques barres de respiration ou de repère dans la source de référence (voir Carissimi, *Omnes gentes gaudete*) ;
- les barres de mesure sont traversantes en conformité avec les crochets ou les accolades en marge sauf pour les parties vocales ;
- conserver l'aspect graphique des barres de mesure (finales, de reprise...) de la source de référence.

### BASSE CONTINUE ET CHIFFRAGES

- respecter les chiffrages de la source que l'on ne modernise pas ;
- restituer l'alignement horizontal des chiffrages (ex. le 3 sur la même ligne que le 4 dans le cas d'un retard) ;
- ne pas ajouter de chiffrages ;
- conserver la position de l'altération avant ou après le chiffre sauf quand le système adopté n'est pas uniforme dans la source de référence ; dans le cas de graphies divergentes dans la source de référence, on normalisera en employant l'orthographe la plus fréquente ;
- dans le cas de chiffrages successifs sur une ronde (3 4 3), les répartir en fonction de l'harmonie lorsque cela est possible ; dans le cas contraire, les conserver en l'état ;
- conserver le # à la place du bécarre (chaque compositeur a son orthographe) => à documenter dans l'apparat critique (le # veut dire accord majeur, le b mineur) ;
- conserver les différentes clés utilisées dans la partie de basse continue (fa4, ut4, ut1...) dans la partition mais dans le matériel n'utiliser que fa4, ut4 et sol2.

### TYPES DE NOTATIONS MUSICALES

- respecter les notations musicales de la source de référence, y compris les mélanges de musique figurée et de neumes ;
- déplier les ligatures et faire au-dessus de la portée la graphie de l'original (voir ex. Monteverdi) ;
- respecter les poutres de la source de référence qui indiquent souvent le phrasé.

### NOTATIONS RYTHMIQUES

- triolets non signalés dans la source : [3], [6]... pour le 1<sup>er</sup> de chaque section de mesures successives en utilisant et rien pour les suivants ; si toute une section est en triolets, indiquer les deux premiers (3 3 ou [3] 3 selon le cas) et ne pas indiquer les suivants ;
- respecter les notations du type noire pointée 3 doubles au lieu de noire pointée triolet de double (donner ex.), cette notation, qui produit une irrégularité rythmique par rapport à notre système de notation moderne, induit une certaine souplesse dans l'interprétation qu'il convient de préserver.

### TEXTE CHANTÉ

Le cas échéant, indiquer dans l'introduction la cohérence des règles typographiques et orthographiques de la source de référence. On restituera par défaut une orthographe conforme à l'usage actuel sans exclure la possibilité de conserver des particularités ayant une incidence sur la prononciation (rime, prosodie...).

- dans la partition, on encadrera le texte chanté restitué par des chevrons <...> ;
- insérer systématiquement les capitales en début de vers pour les noms propres, les noms d'institution, d'allégorie, de divinité ;
- conserver les accentuations sur les capitales ;
- supprimer les capitales injustifiées devant les substantifs en courant de phrase ;

- dissimilation des i/j, u/v ;
- désambiguïsation des a (verbes)/à (prép.) et des ou (conjonctions)/où (prép.) ;
- correction des confusions homonymiques : ces/ses, ce/se, l'a/la, m'a/ma, *etc.* ;
- développer les abréviations ;
- séparer les mots agglutinés ;
- restituer les accents selon l'usage actuel ;
- les signes orthographiques tels que la cédille, l'apostrophe et le tréma sont utilisés conformément à l'usage actuel ;
- l'éditeur s'efforcera de trouver une cohérence dans la ponctuation de la source de référence qu'il appliquera à l'ensemble du texte ; à défaut, il appliquera les règles actuelles ;
- pour les textes en français, adopter le dictionnaire d'autorité contemporain de l'œuvre (par ex. une des éditions du *Dictionnaire de l'Académie française* pour les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ;
- en italien, indiquer toute modification de l'orthographe originale en note ou dans l'introduction. Si l'orthographe n'est pas cohérente entre les différentes parties ou d'une répétition à l'autre, reporter la leçon la plus proche de l'usage moderne ou la plus cohérente.
- pour les textes latins, se référer à une édition de référence contemporaine de la source, signalée dans l'apparat critique (par ex. telle édition du psautier) ;
- dans le cas de différents couplets sur une même musique : on peut superposer 2 strophes mais pas plus ; au delà, il convient de développer les différents couplets, ce qui permet de régler les éventuelles adaptations prosodiques et musicales à mettre en œuvre ;
- lorsqu'un vers entier est chanté deux fois de suite dans une œuvre, on ajoute une virgule dans le texte figurant sous la portée vocale pour marquer la séparation entre les deux vers tout en maintenant la majuscule au début du vers répété ;
- lorsqu'une section d'un vers est chanté deux fois de suite, on ajoute une virgule pour marquer la séparation des deux fragments répétés, sans majuscule lors de la répétition lorsque c'est le début du vers qui est repris.

#### APPARAT CRITIQUE ET TEXTES LIMINAIRES

- documenter systématiquement les choix éditoriaux ;
- corriger les fautes évidentes et les signaler dans les notes critiques ;
- conformément aux règles définies précédemment, les ajouts et modifications de toute nature seront signalés dans la partition par une typographie appropriée ;
- proposer une traduction française des textes chantés en langue étrangère (plutôt littérale que poétique ou littéraire) ; présenter en vis-à-vis le texte et sa ou ses traduction(s) ; il est possible de donner ou de signaler une belle traduction littéraire du texte.

## TABLE DES ABRÉVIATIONS (NOMENCLATURE)

## Parties vocales

D	Dessus	HC	Haute-contre	T	Taille/Tenor
DCh	Dessus du chœur	HCCh	Hautes-contre du chœur	TCh	Tailles/tenor du chœur
BT	Basse-taille (ou concordant)	BC	Basse-contre	B	Basse/Bassus/Basso
BTCh	Basses-taille du chœur	BCCh	Basse-contre du chœur	BCh	Basse du chœur
BD	Bas-dessus	HT	Haute-taille	S	Superius/Soprano
		HTCh	Haute-taille du chœur		
A	Altus/alto	T	Tenor/Ténor	C	Cantus/Canto

## Parties instrumentales

Fl	Flûte/flauto	Hb	Hautbois	Mus	Musette
PFl	Petite flûte/flautino				
Fla	Flûte allemande				
Flb	Flûte à bec				
Vn	Violon	HcVn	Haute-contre de violon	TVn	Taille de violon
QVn	Quinte de violon	Par	Parties intermédiaires	Alto	Alto
Bn	Basson	BVn	Basse de violon	Vlc	Violoncelle
Cb	Contrebasse	Bc	Basse continue/basso continuo	Vdg	Viole de gambe
Hrp	Harpe	BFl	Basse de flûte	Ob	oboe
Hba	hautbois d'amour	Oba	oboe d'amore	Clar	clarinette
		Klar	klarinet		

## Cuivres

Tr	Trompette/trombe	Cor	Cor	Trb	trombone/tromboni
Ctp	Cornet à pistons	Cymb	Cymbales		

## Percussions

Timb	Timbales	Ton	Tonnerre	Tamb	tambour
Tam	tam-tam	Tgle	triangle		

## Claviers

Clav	Clavecin/clavicembalo/clavico rde	PF	Piano-forté	Org	Orgue/organo/organu m
Klav	Klavier	FP	forte piano	hpd	harpsicord